

DÉCISION N°88-2025

Objet : Décision Modificative n° 4 – Budget Général – 01000 – Virements de crédits

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'article R 2194-2 et l'article R 2112-16 du code de la Commande Publique,
- **Vu** la délibération n° 2020-28 du 10 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président et en cas d'empêchement aux Vice-Présidents ayant reçu délégation d'attributions de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 214 000 € HT,
- **Vu** la délibération du 11 avril 2024, autorisant Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre en chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- **Vu** le besoin d'ouvrir des crédits au compte 165 « Dépôts et cautionnements versés » pour un montant de 500 € pour le remboursement de la caution du logement 2 Rue Pasteur à Maîche à la suite du départ du locataire en date du 7 octobre 2025,
- **Vu** les crédits disponibles à l'opération 75 chapitre 21,

DÉCIDE

- De signer la Décision Modificative n° 4 du Budget Général

25356 Code INSEE	Communauté Cnes Pays de Maîche 01000 Budget général CCPM	DM n°4 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision modificative N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-165-020 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21841-75-020 : SITE SH COMPTA DES COMMUNES	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	500.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Fait à Maîche, le 08/12/2025,
Franck VILLEMAIN, Président



Communauté de communes du Pays de Maîche
24, rue Montalembert 25 120 Maîche

Transmise en Sous-Préfecture le 08/12/2025 06 • contact@ccpm-maiche.com • paysdemaiche.fr